BULLETIN ADHESION BA-EA-PO SAISON 2025-2026

NOM:
PRENOM:
DATE DE NAISSANCE :
Compléter uniquement les modifications :
Adresse complète :
CODE POSTAL :COMMUNE
CATEGORIE :
Adresse Mail (obligatoire):@@
LICENCES ET TARIFS CHOIX LICENCE: Veuillez mettre une croix devant le type de licence choisie.
□ BABY ATHLE : 80 € □ ECOLE ATHLE : 80 € □ POUSSINS : 80 €
Montant:
Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.
Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :
Signature des parents
J'atteste avoir rempli le questionnaire médical en ligne (sinon fournir un certificat médical de moins de 6 mois) Joindre copie carte identité pour nouvel adhérent
TAILLE MAILLOT (pour les nouveaux adhérents) :(Gratuit mais restitution en cas de départ).

La nouvelle saison 2025/2026 débute le 1er septembre 2025 et prendra fin le 31 août 2026.

Attention : Le renouvellement de la licence est obligatoire pour la participation aux compétitions et aux animations, mais également pour que le licencié et le Club soient couverts en matière d'assurances, et ce, tout à la fois pour les activités d'entraînement et de compétition. Circulaire Administrative 2025-2026 (Édition d'avril 2025) Page 9 Il est précisé qu'un Club s'expose à une mise en cause de sa responsabilité s'il laisse participer des athlètes, dont la licence n'a pas été renouvelée, à des séances d'entraînement ou des stages qu'il organise.

<u>BENEVOLAT</u>: Pour que le club puisse assurer toutes les activités que nous mettons en place pour les licenciés, nous avons besoin dans l'année de personnes bénévoles pour apporter l'aide sur nos manifestations. Nous serons amenés à vous solliciter pour les foulées scolaires et les Foulées de la GROMESNIL. Il est important que chaque famille essaie de participer à cette aide demandée.

Site internet: www.gaccsr.com

SANTE

Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport. Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe. A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois. Les certificats médicaux, établis par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur

Pour ceux qui sont déjà licenciés FFA, vous avez reçu un mail de la Fédération. Merci d'aller sur votre espace et de le compléter.

Pour les nouveaux inscrits, vous recevrez un lien dès que la feuille d'inscription sera transmise au club.

TABLEAU DES CATEGORIES FFA : Le changement de catégorie se fait au 01 septembre

CATEGORIES FFA - SAISON 2025/2026					
CATEGORIES	AGES	ANNEES	DIST.MAX	SIGLES FFA	
BABY ATHLE	-7 ANS	A Partir de 2020	-	BB	
ECOLE ATHLETISME	7 à 9 ans	2017-2018-2019	-	EA	
POUSSIN	10 et 11 ans	2015-2016	1500 M	РО	

Attention: Vous avez dû recevoir un mail de la FFA et afin de renouveler votre licence, vous devez aller compléter votre espace y compris le questionnaire de santé. Ensuite, je pourrais valider votre licence. Si vous ne rencontrez un problème, vous pouvez m'envoyer un mail : patriciabrd76@gmail.fr

Pour les nouveaux adhérents, dès que la fiche d'inscription est remise au club, celui-ci vous envoie un lien FFA et vous pourrez vous enregistrer.